

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil seize, le douze avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Gabriel DESBROSSE, Maire.

Présents : ALEX Bruno - BRUN Charles- CHATAL Christophe -- DELANGLE Chantal – FESSY Véronique-GASDON Maxime - MONDIERE Hubert – VALENTIN Nathalie- Mickaël RIVIERE - Bernard PIVOT- Olivier CARTET.

Absents : Alain DAYET.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : BERT Laurence (à Gabriel DESBROSSE) - Danielle LACOUR (à Chantal DELANGLE)

Secrétaire de séance : Chantal DELANGLE.

.....
ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Mars 2016.
2. Point sur le Salon des Artistes Pradinois.
3. Point sur la dénomination des rues et la numérotation.
4. Point sur la Commission Voirie.
5. Décision Modificative n°01 « Mobilier Ecole » (opération 259).
6. Questions diverses.

1. **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Mars 2016.**

- Monsieur le Maire précise que la délibération relative à la « demande de participation financière pour l'acquisition d'une mallette de la psychologue scolaire du RASED de Régnay et du Coteau » a été approuvée car les abstentions ne sont pas comptabilisées. Ayant recueilli 3 voix « contre » et 5 voix « pour », la délibération est adoptée.
- Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Point sur le Salon des artistes pradinois

Chantal DELANGLE informe le Conseil qu'elle a comptabilisé 24 inscrits au Salon dont 14 habitent la commune. Les classes de Séverine et de Nicolas y participeront.

Des informations vont être diffusées par le biais d'affiches dans les villages voisins et à Pradines. Olivier CARTET va s'occuper de la publicité Radio et de la communication par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Elle ajoute que des invitations ont été envoyées pour le vernissage du dimanche 1^{er} Mai à 11h, aux associations, aux maires des communes voisines, et aux maires de la COPLER, ainsi qu'à Clotilde ROBIN (nouvelle Conseillère Départementale) et à Michel CHARTIER.

Il sera possible de prendre un repas au Multiservices.

Par ailleurs, elle demande les disponibilités de chacun pour une meilleure organisation sur ces deux jours (samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai).

Un planning a pu être établi.

3. Point sur la dénomination des rues et la numérotation.

Véronique FESSY informe que le projet est quasiment achevé, il manque quelques dénominations des rues. Le travail sera achevé le mercredi 13.04.2016.

Une dernière réunion de la commission est fixée le lundi 18 avril à 21H.

Le projet est à rendre en juin 2016.

Le Maire rappelle la nécessité d'organiser une réunion publique avant l'adoption de la délibération. Après concertation, cette réunion est programmée le vendredi 13 Mai 2016 à 19H.

Hubert MONDIERE demande s'il est possible de prévenir chaque habitant de la date de la réunion publique avec un courrier type. Il lui est répondu par l'affirmative et le lieu de la réunion sera précisé.

Véronique va se renseigner le point de savoir à compter de quelle date la nouvelle dénomination des rues et la numérotation seront officielles.

4. Point sur la Commission Voirie.

Par Christophe CHATAL

A la réunion de la Commission « Voirie » du 31.03.2016, un tour des chemins a été repris à l'aide des anciens devis.

COLAS a fait un nouveau chiffrage:

Sur la réalisation des travaux de Voirie 2016 :

VC 3 (de la D27 à maison DESBROSSE) : 6 928 € HT

VC 4 (de D 45 à la maison LACOMBE) : 6 945 € HT

VC 4 (Tronçon vers chez France) : 7 740 €. HT

VC 1 La Chicanne : 5 425 € HT

VC 5 et VC 10 Béjure: 20 041 € HT

TOTAL : 47 079 € HT soit 56 494,80 € TTC

Concernant le déplacement des panneaux de Pradines : Le Maire procède à la lecture du mail de Jean-Louis FESSY(DDT). Il propose d'attendre avant d'envisager un déplacement du panneau « Pradines », car suite aux travaux de la Fibre, il conviendrait de patienter.

Concernant cette question du déplacement du panneau « Pradines » avant le carrefour vers Mr et Mme KOTULA, le Conseil est d'accord à l'unanimité. Une délibération et un arrêté seront pris en son temps.

5. Décision Modificative n°01 « Mobilier Ecole » (opération 259).

Afin de payer la facture de RBI dont le montant s'élève à 2 167 €, concernant le mobilier de l'école (But de basket, banc en bois, 3 pièces coin de lecture, banquette bicolore), il est nécessaire de prendre une décision modificative car, au budget primitif 2016, 2000 € ont été prévus sur le compte 2184 – opération 259.

Il est proposé de prélever les 200 € manquants sur le compte 2313 – opération 283 « Volets roulants au presbytère » (il a été voté au BP pour 1 562,63 €).

Après le paiement de cette information, nous allons demander le versement de la subvention Solidarité (4 196 €).

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
21	2184	259	<i>Mobilier Ecole</i>	+ 200,00 €
TOTAL				+ 200,00 €

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2313	283	<i>Volets Roulants au Presbytère</i>	- 200,00 €
TOTAL				- 200,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

Concernant l'opération « Volets roulants au Presbytère » (coût nettement inférieur) , Charles BRUN demande au Conseil Municipal s' il accepte de mettre 2 stores au Presbytère. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

6. Questions diverses :

-Attribution du logement à Simon PLASSE pour un loyer mensuel de 300 €. (ex-logement Maxime GARDON). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour établir un bail de gré à gré avec effet au 1^{er} Mai 2016 et fixe le montant mensuel du loyer à 300,00 €.

Concernant la question sur le jardin et la superficie attribuée à chaque logement, le maire propose d'affecter le jardin aux appartements du rez-de-chaussée.

Le Conseil Municipal accepte.

La tonte de ce jardin sera faite par l'agent technique (comme c'est le cas actuellement pour le Presbytère).

- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (proposition 1 du schéma). **par Charles BRUN.**

Il rappelle l'historique du projet. Dans le cadre du projet de la modification des périmètres des intercommunalités, le préfet envisage de regrouper la COPLER avec Roanne Agglomération. Mais les 4 Communautés de Communes (COPLER, Pays d'Urfé, Vals d'Aix et d'Isable et Balbigny) ne sont pas d'accord et souhaitent se regrouper pour ne former qu'une seule Communauté de Communes « Loire et Monts Communauté ».

Suite aux deux réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le souhait des 4 communautés de communes n'a pas été entendu par le Préfet.

Or, l'arrêté préfectoral n°82 doit être approuvé par l'ensemble des conseils municipaux concernés par ce nouveau périmètre. De plus, le ministre aurait recommandé au préfet d'écouter l'avis des communes.

Pour que cet arrêté devienne effectif, il faut qu'il soit approuvé par « 50% des communes » et par « 50% de la population ». S'agissant des « 50% de la population », cette condition serait réunie (grandes villes favorables au projet du préfet). Mais c'est la condition des « 50% des communes » qui semble plus difficile à remplir.

Par délibération du 17.11.2015, le Conseil Municipal avait demandé son rattachement à Roanne Agglomération.

Le risque serait que nous soyons intégrés dans cette nouvelle communauté de communes « Loire et Monts ».

La délibération n'est pas adoptée ce jour. Monsieur le Maire présentera de nouveau le projet en Conseil Municipal en mai ou en juin 2016.

- **Compte-rendu du Conseil d'école : par Chantal DELANGLE :**
 - ° Changement des cycles : PS-MS-GS // CP-CE1-CE2 // CM1-CM2- 6^{ème}.
 - ° Prévission de 94 élèves à la rentrée 2016-2017.
 - ° Demande d'un paillason et d'un éclairage pour l'hiver dans la cour Arrière.
- ° Concours pétanque : dimanche 15 mai 2016.
- ° Kermesse : dimanche 26 juin 2016.

- **DETR 2016 : Réaménagement mairie :**

Le Maire fait part au Conseil Municipal que nous avons reçu une notification pour une subvention « DETR » de 19 000 €.

Les travaux devront débuter rapidement (entre mars et novembre 2016).

Il sera possible de solliciter une avance de 30%.

Le Cabinet « Oxyria » a fait parvenir la liste (non exhaustive) des entreprises que nous pouvons consulter. Le dossier de consultation leur sera envoyé par mail.

Olivier CARTET nous transmettra les mails des entreprises et des entreprises supplémentaires.

Concernant la demande de dotation de soutien à l'investissement public, nous n'avons pas de réponse à ce jour. Le Maire dit que nous appellerons la Sous-préfecture pour savoir où en est le dossier.

Le dossier de consultation des entreprises sera envoyé, en fin de semaine, au Conseil pour avis.

- **Travaux Fibre Optique** : ils ont commencé le 08 avril 2016 pour une durée de 15 jours. Ces travaux concernent les tranchées du câble principal.
- **PLUI** : Le Maire informe le Conseil que la carte communale est toujours valable jusqu'au 31.12.2016. Au niveau de l'élaboration du PLUI, on raisonne avec le SCOT Loire Centre (non encore approuvé) alors qu'il n'y a aucune certitude avec l'avenir des intercommunalités. Il ajoute qu'il ne refuse pas le dépôt de demande de permis d'aménager et de permis de construire, et qu'à l'heure actuelle, aucun permis de construire et d'aménager n'a été refusé (pour incompatibilité avec le « futur » PLUI).
- **Travaux Peinture Eglise** : ils devraient avoir lieu avant les congés d'été.
- **Compte-rendu du Syndicat Rhône Loire Nord : par Christophe CHATAL** : présentation du Budget Primitif 2016.

Prochain Conseil Municipal : Mardi 17.05.2016 à 20H30.